



RAGRÉAGE DE SOL FIBRÉ

NEUF ET RÉNOVATION - SOL INTÉRIEUR

- FORTE ÉPAISSEUR
- HAUTES RÉSISTANCES MÉCANIQUES
- SOUPLESSE ÉLEVÉE
- SUPPORTS DÉFORMABLES
- SOLS CHAUFFANTS



ÉPAISSEUR
3 À 30 MM

25 KG



+/- 5m²

P3



DOMAINE D'EMPLOI

SOLS INTÉRIEURS - TOUS LOCAUX P2 ET P3 : Dalle béton, chape ciment, béton surfacé : conformes aux DTU et CPT en vigueur.

RÉNOVATION : Panneaux bois (CTBH, CTBX...), parquets à lames, ancien carrelage... Sont exclus les sols immergés, mouillés en permanence ou soumis à des remontées d'humidité, locaux E3 et les sols extérieurs.

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS :

Revêtements céramiques, plastiques ou textiles ou parquets collés.

ÉTAT DU SUPPORT

Le support doit être sain, propre, résistant, exempt de poussière, de porosité moyenne ne ressuant pas l'humidité.

- Poser la bande de désolidarisation en périphérie et autour de tout élément vertical.
- Appliquer le primaire polyvalent de la gamme et laisser sécher.

MISE EN ŒUVRE

- Gâcher jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux 5L (+/- 0.375L) d'eau environ par sac de 25 kg.
- Étaler le produit en une seule passe à l'aide d'une lisseuse inox.
- Dès que la surface ragréée est praticable, réaliser le fractionnement, par sciage, tous les 20m² et aux passages des portes.

CONSUMMATION MINIMALE

1,5 kg de poudre par m² et par mm d'épaisseur.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

- Carrelage : 24 h*
- Parquet : 2 à 4 j*
- Moquette : 24 à 48 h*
- Revêtements plastiques : 24 h à 48h*

Les temps de séchage et de prise sont donnés à +20°C et 60% d'humidité relative. Ils peuvent diminuer par la chaleur ou augmenter aux températures inférieures.

Suivre les instructions des DTU/CPT concernés.

CONSERVATION

- 1 ans dans l'emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et ne pas exposer au soleil.